

LE PETIT JOURNAL

DE LAIMONT ET FONTENOY

BULLETIN MUNICIPAL N°28

FEVRIER 2011

SOMMAIRE

Editorial

Etat Civil

Budget

Travaux communaux

Limounis à l'honneur

CCAS

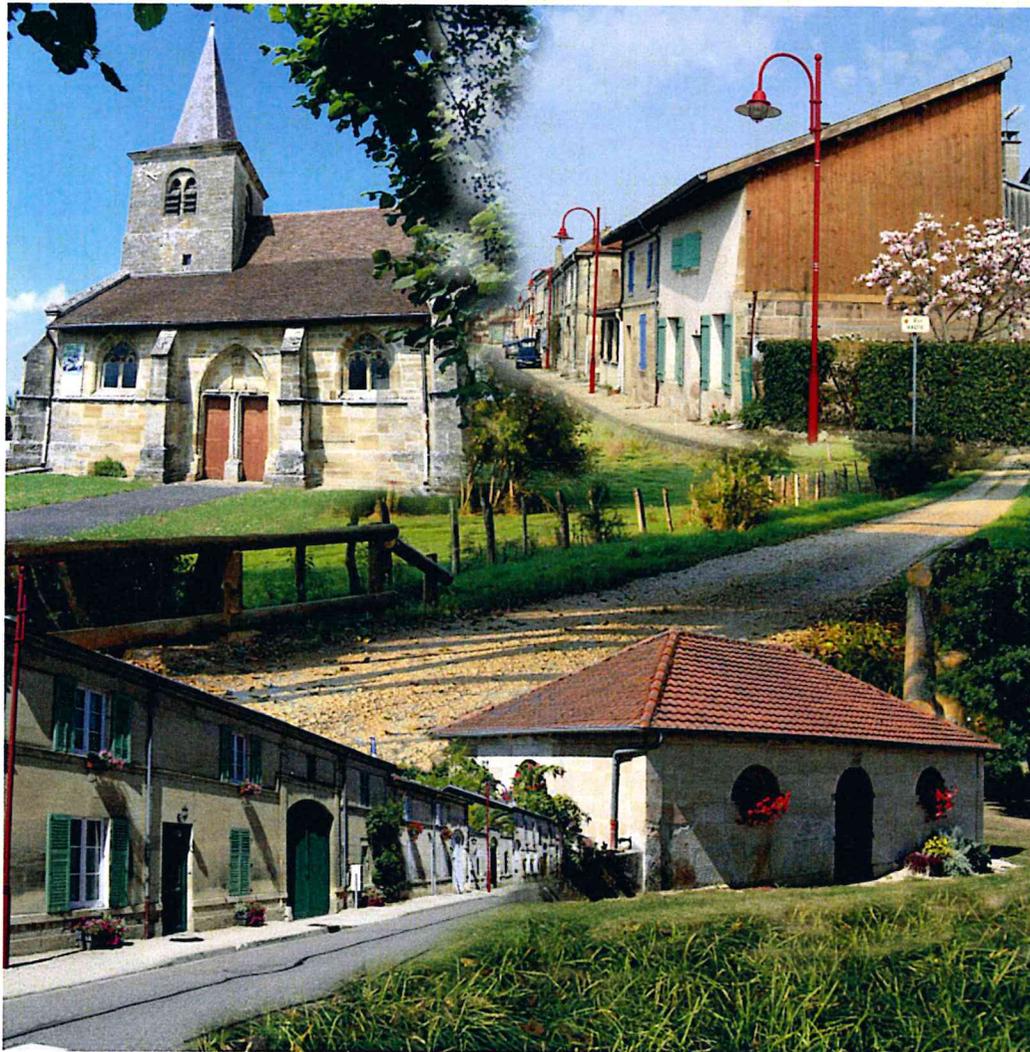
COPARY

Ecole

Vie associative

Photothèque

Festival des Granges



L'éditorial



Des efforts importants ont été mis en œuvre en 2010 pour l'entretien et l'aménagement ponctuel de notre village. Ainsi, les voies communales, les bâtiments publics, le cimetière ont retenu plus particulièrement notre attention.

Ces travaux participent à accroître l'attractivité de notre village.

Grâce à l'équipe municipale dévouée, malgré des disponibilités réduites pour raisons professionnelles, mais assistée d'un personnel municipal administratif et technique très compétent, l'aménagement de Laimont prend forme, petite touche par petite touche avant les travaux plus spectaculaires de la refonte du cœur du village qui débute-ront en septembre 2011.

Cette notion de « cœur de village » correspond bien à la réalité de Laimont qui, avec son milieu associatif extrêmement volontaire, fait de cet ensemble – salle, école, boulangerie, mairie, église – un lieu de vie privilégié où les liens sociaux s'établissent et se solidifient. Limiter les impacts de la circulation, donner la priorité aux personnes dans ce secteur, confortera ce sentiment d'appartenance à notre communauté en recréant le « forum ».

Ne doutons pas que vous saurez apprécier la qualité de cette restructuration.

Le Maire
Philippe VAUTRIN

Ouverture du secrétariat au public

Après le départ de Michèle Humbert, Daphnée est venue rejoindre Albane Moutaux pour vous accueillir au secrétariat

Mardi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30

Samedi de 10 h 30 à 11 h 30

En dehors de ces heures et pour des urgences, contacter la mairie

par fax 03.29.70.51.82

par e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr



Au registre de l'état civil

NAISSANCES



REITZ James le 28/03/10
MORET Maëlis le 25/05/10
DELEPIERE Julia le 18/07/10
LOMBARD Laly le 16/11/10



MARIAGES

MEYER Olivier et NEHOU Magali
le 12/06/10
LECUYER Michel et DEMOGEOT Christiane
le 23/10/10

DECES

VARNIER Lucien le 10/03/10
COUSIN Bernadette épouse RAZZINI le 24/10/10

FRIGNET Raymond le 05/11/10
BOURIN Jean-Claude le 24/12/10

A votre service

Les assistantes maternelles agréées domiciliées à Laimont

BOUGHANEM Cécile - 17 rue J.Colas - Tél 03.29.78.70.51

GACOIN Josette - 18 route de Revigny - Tél 03.29.75.60.84 - LIGER Magali - 6 rue du cachon - Tél 06.88.12.68.60

Relais Assistantes Maternelles

Le **Relais Assistantes Maternelles** est un nouveau service proposé par la COPARY qui s'adresse aux Assistantes Maternelles, aux Parents et à toutes les personnes concernées par l'accueil du jeune enfant.

C'est un lieu d'informations, de ressources, d'échanges et de médiation...

Ses **principales missions** sont :

- Valoriser la profession d'assistante maternelle à travers différents moyens : animation, formation, information,...
- Tenir informer les parents sur les différents moyens de garde existants sur la Communauté de Communes
- Aider dans les démarches administratives
- Animer des activités avec les Assistantes Maternelles

L'animatrice est à votre écoute : Tél. 03 29 78 77 86

- lundi : 9h à 12h - 13h30 à 17h15
- mercredi : 9h à 12h
- vendredi : 9h à 12h - 15h à 19h
- le 1er samedi du mois : 9h à 12h

Quelques informations pratiques

Location de salles

Plusieurs locaux communaux sont susceptibles d'être mis à disposition soit gracieusement, soit moyennant une location. Pour tout renseignement, visite ou réservation, contactez directement les personnes responsables :

Salle communale : Brigitte JEANNIN
tél. : 03.29.75.64.87 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Abri forestier : Frédéric MARJOLLET
tél. : 03.29.70.59.20 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr



Accueil des nouveaux habitants



Un document d'accueil est à votre disposition en mairie ; il vous permettra de connaître l'ensemble des informations pour bien vivre à Laimont.

Vous avez la possibilité de consulter le site Internet : laimont.fr ou copary.fr pour des informations élargies.

Déchetterie intercommunale

Depuis plusieurs années, une déchetterie intercommunale est ouverte aux habitants de la commune de Laimont, sur présentation de la carte qu'ils peuvent retirer à la mairie.

Horaires : * Mercredi et vendredi : 14 h 30 à 18 h 30
* Samedi : 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30
* Dimanche : 8 h 30 à 12 h 30

Déchetterie communale pour les déchets verts

Ce sont uniquement vos déchets de taille de haies et de branchages (diam. maxi 6 cm) que vous pouvez déposer dans l'enclos communal situé à Epremont, au bout de la rue du Poirier Moraudel : les jours et heures d'ouverture sont ceux du secrétariat de mairie où vous devez y demander la clé (dans la période comprise entre le 2 mai et le 15 novembre). Le règlement complet est à votre disposition à la mairie.

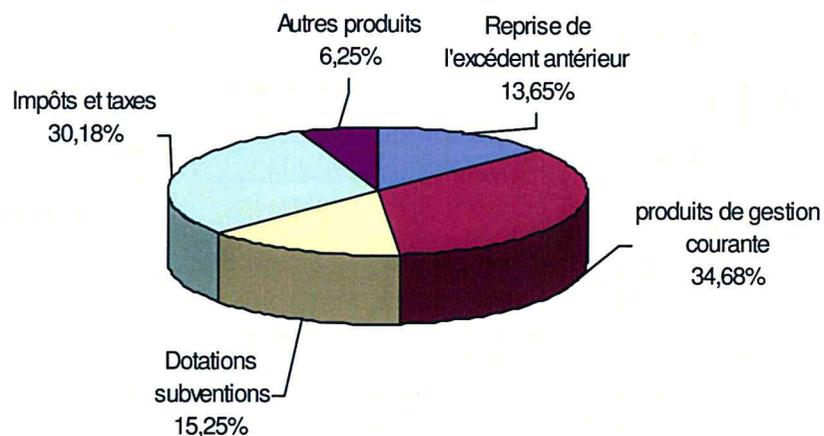
Le Budget 2010

Comme d'habitude la présentation du budget prend en compte les modifications budgétaires intervenues en cours d'année.

Au cas particulier, ces corrections concernent la présentation des reports antérieurs en fonctionnement et en investissement mais n'affectent pas les recettes et dépenses prévues au budget primitif 2010.

Le budget de fonctionnement enregistre une baisse sensible d'environ 6,5% mais l'évolution remarquable se situe au niveau de la section d'investissement qui prend en compte les estimations définitives de la première phase de l'aménagement global du village et s'équilibre à 807 284 € pour 664 167 € en 2009.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes de fonctionnement ne progressent que très légèrement entre 2009 et 2010, pourtant, structurellement elles évoluent sensiblement.

* Les produits de gestion courante restent supérieurs aux produits des impôts et taxes et constituent toujours la part la plus importante des recettes (34,68%) mais la redevance perçue au titre de l'indemnité aux communes d'accueil poursuit sa baisse dans le contexte économique particulièrement difficile.

Conformément au plan sylvicole, la vente de bois a été estimée à 5000 € en 2010.

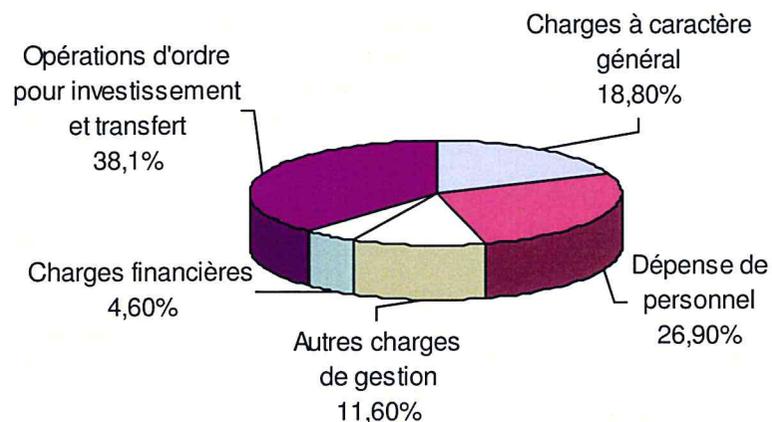
* Au niveau des impôts locaux, après de nombreuses années sans augmentation, le conseil municipal

a décidé d'augmenter le taux de la part communale de 3%. Cette augmentation raisonnable représente une recette supplémentaire d'environ 3000 € répartie entre la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non-bâti. Globalement les impôts et taxes diverses représentent désormais 30,14% des recettes de l'année.

* Les dotations et subventions enregistrent une baisse sensible consécutive à la fin du contrat aidé relatif à l'emploi d'un agent technique. La reprise de l'excédent antérieur permet d'arrêter les recettes à 468 919 €.

Le Budget 2010 (suite)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



* Les charges de gestion courante progressent légèrement et représentent 18,8% des dépenses contre 17,3% en 2009. Il en est de même pour les autres charges de gestion qui représentent 11,5% des dépenses contre 10,4% en 2009. Logiquement, les charges financières en fonctionnement (les intérêts correspondants aux emprunts en cours) baissent et ne représentent plus que 4,6%.

* Le poste des dépenses en personnel se stabilise progressivement. En effet, le poste en contrat aidé parvenu à son terme en 2009, a d'abord été compensé en 2010 par des prestations de service auprès d'un chantier d'insertion puis remplacé par un nouveau contrat à durée déterminée à compter de septembre 2010.

* Le versement à la section d'investissement est réduit de 201 333 € à 177 111 €.

LES INVESTISSEMENTS

La section d'investissement présente, une structure en nette augmentation par rapport à 2009. Elle intègre désormais l'estimation définitive de la première tranche de l'aménagement du village qui, compte tenu de la complexité de mise en œuvre d'un tel projet n'a pu voir le jour en 2010 mais qui, nous l'espérons tous, devrait débiter cette année.

Concrètement, en terme d'investissement, chacun a cependant pu constater la réalisation de travaux importants

comme la démolition des ruines de l'ancienne boulangerie et l'aménagement consécutif d'un parking, la finalisation des enrobés sur la voirie communale, la poursuite des travaux du bâtiment de la Mairie (façade Est et volets) et enfin, la rénovation attendue du cimetière.

Pour l'ensemble de ces travaux, il convient de préciser que le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire et que notre placement de 144 000 € reste entièrement disponible.

Recettes d'investissement

Conformément au tableau ci-joint elles se décomposent ainsi :

En ressources extérieures :

- Le fonds de compensation de la TVA payée sur les investissements de 2008

- les subventions d'équipement

- le recours à l'emprunt pour les projets d'aménagement importants

En ressources internes :

- le virement de la section de fonctionnement

- le report antérieur

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Ressources propres externes	455 982 €	56,48%
102 FCTVA--TLE	42 537 €	
13 Subventions d'équipement	295 685 €	
164 Emprunts caution	117 760 €	
19 Différence sur ventes d'immobilisation	0 €	
Ressources propres internes	351 302 €	43,52%
1068 Report antérieur	174 191 €	
O21 Virement de section fonctionnement	177 111 €	
O24 produits de cession des immobilisations	0 €	0,00%
27 Cession immobilisations financières	0 €	
TOTAL DE LA SECTION	807 284 €	100,00%

Dépenses d'investissement

Le poste de remboursements d'emprunts couvre les annuités en capital pour 2010, des emprunts contractés antérieurement pour un montant de 53 739 €.

Le poste des immobilisations corporelles pour 579 354 € (hors reste à réaliser de 2009 pour 30 860 €) se décompose ainsi :

- Affaires foncières	12 100 €
- Travaux de voirie	39 980 €
- Salle Communale (chaises)	8 000 €
- Acquisition de matériel	4 600 €
- Cimetière	27 950 €
- Bâtiment Mairie	14 120 €
- 1 ^{ère} Phase Aménagement Village	464 304 €
- Entretien chemins	3 000 €
- Travaux forestiers	5 000 €
- Divers	300 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opérations réelles		
Non affectées		
16 Remboursements d'emprunts	53 739 €	6,66%
19 Différence sur réalisation d'immobilisation	0 €	
21 Immobilisations corporelles (1)	610 214 €	75,59%
20 Immobilisations incorporelles	0 €	
27 Immobilisations financières	0 €	
O1 Reports sur investissement	143 331 €	17,75%
(1) Programmes d'investissement		
TOTAL DE LA SECTION	807 284 €	100,00%

Le 2^{ème} Adjoint, Eric Bousselin

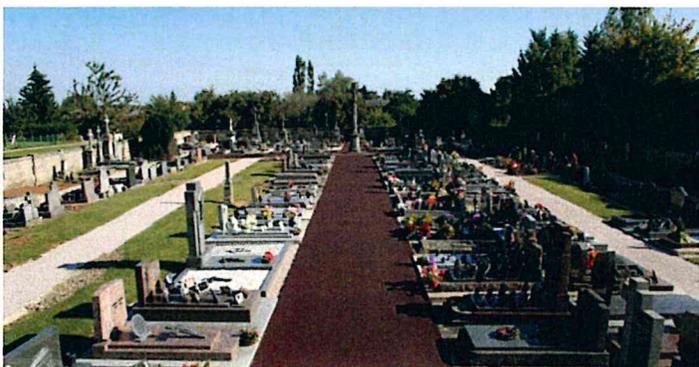
Les travaux communaux

Le cimetière

Les travaux de remise en état des allées ont été confiés à l'entreprise CLTP de Fains qui les a réalisés avec beaucoup de sérieux et de qualité. Le Conseil municipal a aussi adopté un règlement dont une partie des prescriptions concerne les dispositions à prendre par les entreprises qui interviennent dans le cimetière pour ne pas abîmer les allées.



En complément de cet aménagement, un banc sera posé au printemps au Jardin du souvenir.



Un parking a été aménagé pour les visiteurs sur le côté gauche du cimetière

Rénovation du bâtiment "mairie "



Ravalement de la façade sud-est, protection du soubassement contre l'humidité et peinture hydrofuge. Pose de volets aluminium garantissant, ainsi, un minimum d'entretien et une beaucoup plus grande longévité face aux intempéries.

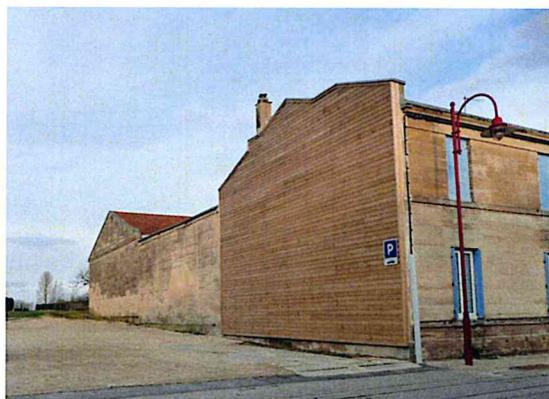
Durant cet hiver, les travaux extérieurs étant au ralenti, les ouvriers communaux ont entrepris une restructuration complète du logement situé au premier étage côté droit.



Le site de l'ancienne boulangerie

A l'emplacement de la boulangerie, il a été créé un parking pour les véhicules légers. A cet endroit du village, les trottoirs sont très étroits et le stationnement des véhicules délicat. Pour libérer l'accès aux piétons, l'utilisation du nouveau parking est impératif. Les habitants du secteur l'ont déjà bien compris, on a compté jusqu'à douze voitures sur cette place.

Le haut de la parcelle accueillera 2 ou 3 jardins gérés par le CCAS. La liaison pédestre avec la rue des Grands Jardins est aussi appréciée par les habitants du quartier.



Réfection des murs mitoyens et mise en place d'une couche de forme

Réfection de la voirie communale



Plus de 120 tonnes de gravillons ont permis de poser une couche de roulement sur l'ensemble de la voirie communale ainsi que sur l'ancienne route de Neuville.



Sécurité

Afin d'assurer la sécurité des piétons sur la route de Revigny et la rue de la Fontaine Légère, il a été mis en place une allée bien séparée de la circulation automobile : chacun peut constater que de nombreux automobilistes se servent de ce passage pour y stationner leur véhicule mettant ainsi en danger la population piétonne. Espérons qu'un regain de civilité permettra de ne pas en arriver à des mesures de répression...

Des Limounis à l'honneur

Jean Médard : sculpteur



Je suis né en 1949 à Berck-Plage. Je vis à Laimont en Meuse. Sculpteur autodidacte, je glane, de longue date, des morceaux de bois, des matériaux organiques, des objets dérisoires, toutes sortes de débris dont la forme, la matière, la texture, la couleur, la patine... résonnent en moi. Je les assemble, comme d'autres assemblent les mots, pour créer des présences poétiques, pour raconter des histoires du passé, de mon enfance ; mes rêves...

Au fil des années, il m'apparaît que l'homme est devenu mon principal sujet. Je lui donne une dimension grotesque, carnavalesque, caricaturale pour mieux souligner le tragi-comique de la condition humaine.



Jean MEDARD "Les recalés de l'arche de Noé" (2010 à Bar le Duc)

« Les Natus étaient peignards, à l'abri et bien au chaud dans leur boîte jusqu'à l'arrivée du grand cataclysme... »

Jean MÉDARD, assemblages
avril, mai 1996



« Je suis l'homme des greniers,
des granges et des baraques de jardin.

J'aime chercher, récupérer,
sortir de l'oubli
des morceaux de bois, des vieux outils,
des objets dérisoires,
toutes sortes de débris...

J'aime m'en arranger
pour essayer de leur donner
une seconde raison d'être.

J'assemble des objets
pour quitter le monde sérieux des adultes.
J'assemble des objets
pour passer le temps sans trop me disperser.

J'assemble des objets comme des mots
pour raconter des histoires du passé,
de mon enfance ; mes rêves... »



Dans mon univers, solitude, nostalgie, humanité
et humour noir se côtoient en un cortège de per-
sonnages baptisés Natus «formant une étrange
communauté qui n'étouffe pas leur particularité.
Une forme d'organisation collective qui ne broierait pas l'individu. Autant à l'opposé de l'armée
que du gréganisme de la consommation ».



Les jeunes diplômés de l'année 2010

Comme l'année dernière, le jour de la fête patronale, les jeunes diplômés de l'année ont reçu un chèque-cadeau d'une valeur de 50 €

Thomas Del Rey, Anaïs Lallemand, Coline Delepiere, Emma Lorang et Clémence Slinkman ont obtenu le BEPC ; Olivia Jannot, un CAP de coiffure ; Anthony Boughanem, un CQP technicien auto. Juliette Galland, Dimitri Lallemand, Floriane Louvet, Nicolas Per-tuis, Nicolas Roussel et Laure Vacher ont réussi les épreuves du BAC.

Adeline Boussein et Thibaut Delepiere ont une licence et Geoffrey Massenat une licence professionnelle.

Enfin, Guillaume Boussein a passé avec succès un MASTER de physique : tous ont été chaleureusement applaudis par l'assemblée.



A Laimont, on rénove, on construit !

Rénovation complète d'habitations



Beaux exemples de réhabilitations d'anciennes demeures qui embellissent notre commune. Les ravalements de façades et les aménagements paysagers contribuent à améliorer notre cadre de vie !



Nombreuses constructions



L'aménagement du village, le dynamisme de ses associations font de notre commune un lieu de vie attractif.



« CLINIC PASSION automobile »



Pour les anciens du village, le garage CLINIC AUTOS leur rappellera des souvenirs. Depuis son plus jeune âge, Steeve ROUSSELOT a toujours connu et vécu dans le garage que tenait son père situé dans notre commune. Après ses études, qui lui ont permis d'obtenir un BAC STI et un BTS Maintenance et Après Vente Automobiles, un projet est prévu : *faire son propre garage et donc reprendre le bâtiment dont son père se servait auparavant pour rester dans son village d'enfance.*

Avant de se lancer, voulant se faire une expérience professionnelle, il a travaillé pendant deux ans et demi au centre de Crash Test de RENAULT en région parisienne (91) puis il a travaillé pendant trois ans en tant que technicien au centre PORSCHE de Reims (51).

Après quatre mois de travaux de rénovation dans le bâtiment, avec le soutien financier du GIP objectif Meuse, mais également le soutien de sa compagne Laure CLIQUOT, leurs familles et amis, le 29 novembre 2010, le projet ouvre ses portes : un garage automobiles toutes marques **CLINIC PASSION Automobiles**.



Steeve vous accueillera donc **du Lundi au Vendredi** de 8 H à 12H30 et de 13H30 à 19H, ainsi que le **Samedi** de 8H à 12H30.



CLINIC PASSION Automobiles
32 rue de la fontaine légère
55800 LAIMONT
03.29.75.59.63

Centre Communal d'Action Sociale : C.C.A.S.



Suite au questionnaire déposé dans les boîtes aux lettres, Les membres du CCAS se sont réunis en commission, pour débattre des projets à retenir pour répondre aux attentes des habitants formulées sur celui-ci.

En voici les résultats.

Ce sont quelques idées retenues pour aider au mieux, les habitants du village :

-Projet de création de jardins potagers

sur la parcelle de l'ancienne boulangerie.

-Projet de jardins partagés

quelques personnes souhaiteraient partager une partie de leur jardin.

-Projet de « panier » : il a été plébiscité par le plus grand nombre de réponses.

Comment ça marche ?

Laurent Lopez, jeune agriculteur à Mussey, vient de créer une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Qu'est-ce qu'une AMAP ? C'est une association de "consomm'acteurs" qui passent un contrat avec un producteur dans lequel ils s'engagent à acheter chaque semaine un "panier" de légumes en payant leur consommation à l'avance. L'objectif est multiple:

- ☞ soutenir et pérenniser la création d'un emploi local de maraîcher;
- ☞ bénéficier de produits certifiés bio et consommer des produits de saison;
- ☞ Relocaliser une production tant dans un souci socio-économique qu'écologique;
- ☞ tisser du lien social par le fonctionnement de l'association et l'organisation des distributions, par des coups de main au producteur et des journées sur l'exploitation, des échanges de recettes ...

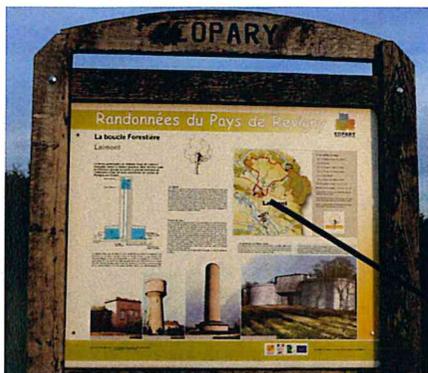
Le CCAS se propose d'organiser, avec vous, la mutualisation du transport et créer ainsi un moment hebdomadaire de convivialité lors du partage et de la réception des paniers. La participation individuelle à l'AMAP reste l'élément essentiel du principe de fonctionnement de cette association.

Si vous souhaitez vous associer à cette AMAP, vous trouverez les renseignements sur www.lejardindeceres.org, par courrier au 5 rue du Docteur Nève à Bar le Duc ou au téléphone 06 32 93 63 64.

-Projet d'hébergement : c'est le dernier point retenu mais qui reste en attente pour l'instant, car cela nécessite un gros travail de préparation.

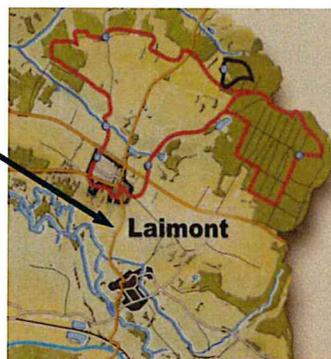
Les membres du CCAS remercient toutes les personnes qui ont pris un peu de leur temps pour répondre à notre questionnaire et améliorer le quotidien des Limounis.

COPARY : COmmunauté de commune du PAys de RevignY



Vous pourrez compléter la boucle de la Forestière par "**le sentier pédagogique**" en sous-bois et le long d'un ruisseau.

Depuis le printemps 2007, la Copary propose à tous un moment de détente et de découverte sur les sentiers de randonnée du Pays de Revigny. Sept boucles ont été créées et balisées, pour des balades allant de 5 à 14,5 km et réalisables en une demi-journée :



la boucle de Neptune à Andernay,
la boucle des Aulnes à Mognéville,
la boucle du Chêne Henriot à Laheycourt,
la boucle de la Forestière à Laimont,
la boucle des Boudières à Nettancourt,
la boucle des Girollis à Sommeilles,
la boucle d'Éole à Villers-aux-Vents.

Afin de vous guider lors de vos randonnées, un topo-guide est disponible gratuitement auprès de la Copary, auprès de toutes les mairies, ainsi qu'à l'Office de tourisme de Revigny, il est également téléchargeable sur copary.fr.

Pour des balades plus studieuses, un guide audio a également été réalisé pour chaque boucle, assorti de son guide papier. Pré installé sur des lecteurs MP3, ces guides audio peuvent être empruntés avec leur support d'écoute et leur livret d'accompagnement auprès de l'Office de tourisme de Revigny.

A la découverte d'un territoire riche de sa faune et de sa flore, d'un patrimoine naturel, architectural, rural, chargé d'histoire et de curiosités, ces randonnées sont l'occasion pour chacun de découvrir ou de redécouvrir le Pays de Revigny dans ses plus beaux recoins et ses plus beaux paysages.

Pour tous renseignements, nous contacter.



L'école : Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

Voici quelques nouvelles de l'école.

Cette année, l'organisation pédagogique se répartit de la façon suivante :

- à **Laimont, 2 classes** :
 - une classe de toute petite, petite et moyenne section de 25 élèves sous la responsabilité de Mme Loscot assistée de Sandra Fontaine, ATSEM.
 - une classe de grande section-CP de 17 élèves sous la responsabilité de Mme Dhulut assistée de Mme Sylvie Richard, ATSEM.
- à **Neuville**, une classe de CP-CE1 de 17 élèves la responsabilité de Mme Picamal.
- à **Chardogne, 2 classes** :
 - une classe de CE2-CM1 sous la responsabilité de Mme Stock, directrice de RPI.
 - une classe de CM1-CM2 sous la responsabilité de Mme Stanik.

N'oublions pas Mme Hugeot Martine, en contrat unique d'insertion, qui intervient dans les trois écoles.

A Laimont, Les enfants étaient bien curieux de voir la nouvelle maîtresse, « la remplaçante de Mme Mansuy » comme ils disaient et enchantés de retrouver Mme Dhulut qui revenait de congé maternité.

Après une rentrée toute en douceur pour les plus jeunes jeudi 2 septembre, tous les élèves de Mme Loscot sont rentrés dans une salle de classe fraîchement repeinte.

Les élèves de Mme Dhulut ont eu la surprise de découvrir un TBI (tableau blanc interactif) dans leur salle de classe elle aussi fraîchement repeinte.



Les élèves de grande section-CP se rendent à la piscine de Bar le Duc



Autre surprise : cette année, toute l'équipe du RPI, d'un commun accord, a décidé de donner la priorité au cycle 2 pour les activités aquatiques. Les élèves de grande section-CP se rendent donc à la piscine de Bar le Duc tous les mardis après-midi jusqu'au 2 février. Ils y vont avec la classe de Mme Picamal. De gros progrès ont déjà été constatés, surtout chez les plus craintifs

Un grand merci aux parents bénévoles qui nous consacrent cet après-midi : sans eux, nous n'aurions pu mener ce projet à son terme.



A Neuville, En plus de la piscine, les CP-CE1 se sont rendus à la ferme où ils ont découvert toutes les étapes de fabrication du fromage (de la traite à la dégustation). Ils ont même pu observer un petit veau qui venait de naître.

A Chardogne, Depuis la rentrée scolaire, l'école, qui a bénéficié du plan Ecole Numérique Rurale, a, à disposition, un TBI et 14 ordinateurs portables.

En octobre, les deux classes se sont rendues à Lucey pour faire les vendanges. Les élèves ont découvert les techniques anciennes (pressoirs) et modernes (caves) de la fabrication du vin. Ce fut une journée riche au niveau des apprentissages.



Avant les vacances de Toussaint, les élèves ont participé au fleurissement du village de Chardogne.



L'école : Madame MANSUY vous raconte



C'est avec un réel plaisir que je réponds à la demande des responsables du Petit Journal pour, une dernière fois, y relater mon vécu professionnel dans quatre villages.

Lors de mon arrivée, en septembre 1982, l'école du village comportait deux classes : celle des Petits (grande section, CP,CE1) et celle des Grands (CE2, CM1,CM2). L'école était dirigée par Monsieur Brouillot. En juin 1983, lors du départ de celui-ci à la retraite, j'obtiens le poste de direction.

L'école vivait alors des jours difficiles car les effectifs étaient très restreints et de ce fait, elle périlclitait et menaçait de fermer.

Afin que le village ne perde pas son école, nous avons réfléchi avec ma collègue de Chardogne (où l'école vivait la même situation) et proposé un regroupement pédagogique. Grande fût la surprise de nos inspecteurs de l'Education Nationale et de nos conseillers municipaux respectifs ! En effet rien ne prédestinait ces deux villages à se regrouper : inspections départementales différentes, relative distance géographique... ! Mais nos supérieurs hiérarchiques et nos conseils municipaux ont étudié attentivement notre projet et tous nous ont donné leur accord en juin 1985.



La rentrée de septembre fut un grand moment avec la création du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Celui-ci comptait alors deux classes à Laimont, une de cycle 1 et une de cycle II. Il y a eu aussi la création d'un poste d'assistante des écoles maternelles occupé de 1985 à 1991 par Mlle Sylvie Richard et par Mlle Sandra Fontaine depuis 1991, et depuis 1999 1/2 poste supplémentaire a été créé avec le retour de Sylvie.

Les enfants étaient ravis de se retrouver dans des classes à niveaux cohérents et effectifs confortables, avec du mobilier neuf adapté aux petits et un circuit de ramassage scolaire bien pensé. La classe de cycle II se trouvait à Chardogne. L'histoire nous a donné raison sur la viabilité du RPI car en 1999, les élèves de Neuville sur Ornain sont arrivés parmi nous, créant ainsi une quatrième classe et une cinquième classe ouverte en 2009 au vu des effectifs sans cesse croissants.

Quelques chiffres :

1982 : 24 élèves sur deux classes

2010 : 109 élèves sur 5 classes.

Je tiens à remercier une fois encore nos élus municipaux qui nous ont fait confiance, ont toujours soutenu nos projets et nous ont donné les moyens de les réaliser ! C'est pourquoi, lorsque l'on me demande de relater mes difficultés, je dois dire que j'ai eu de la chance de ne guère en rencontrer en travaillant dans ces conditions favorables.

Quant à mes joies, elles ont été nombreuses bien sûr : le plaisir de pouvoir accueillir les enfants dans des conditions idéales, suivre leurs parcours scolaire et professionnel, travailler avec une équipe pédagogique stable et unie, avoir pour partenaires des élus et parents d'élèves motivés et attentifs et quelquefois voir un jeune adulte arriver à l'école en disant : « bonjour maîtresse, tu te souviens de moi ? »

Mes surprises ? Quelques unes évidemment dont une assez marquante : en 1988, alors que j'étais jeune directrice, lors de manœuvres de l'armée, des soldats en tenue de combat et armes au poing ont décidé de prendre la cour pour un terrain militaire ! Ma jeunesse et mon inexpérience n'ont pas empêché ces messieurs d'investir la cour de récréation. J'ai donc appelé Mme Renault Gillet, 1^{ère} adjointe au maire à la rescousse et là je dois dire qu'ils sont vite partis, laissant enfin la cour à nos petits !...

Mes priorités, en tant que directrice d'école, outre celles de donner aux enfants un enseignement de qualité, ont toujours été d'ouvrir l'école sur la vie du village et de l'intégrer par des projets fédérateurs : kermesse, lotos, défilés de carnaval, la toute première brocante, les repas dansants, la course contre la faim et les visites au club du 3^{ème} âge.



Une fois encore, j'ai eu la chance d'avoir à mes côtés des élus et collègues qui ont adhéré à ces projets : enseignants, nos fidèles et précieuses collaboratrices : Sandra, Sylvie, Martine et Catherine (lors de son passage dans le RPI), sans oublier nos dévoués agents communaux toujours prêts à rendre service à l'école tout comme les délégués de Parents d'élèves actifs et dynamiques.

Les classes du RPI sont parfaitement intégrées dans l'école du XXI^{ème} siècle et cela grâce aussi à de gros investissements en outils informatiques.

Je souhaite donc à Mme Loscot qui me succède et à toute l'équipe pédagogique de connaître autant de plaisir à travailler à Laimont que j'en ai moi-même connu. Je termine bien sûr par les principaux acteurs de l'école : un grand MERCI à tous les enfants qui m'ont tant apporté.

Bien cordialement

Colette Mansuy.

Association Sportive et Culturelle de Laimont

Le mot du Président



Le LAS a encore rempli sa mission de dynamiser le village avec des activités régulières et diversifiées, pour les habitants et leurs amis. Grâce au bon travail de tous, en toute convivialité sans se prendre la tête, nos concitoyens ont pu :

ENTREtenir SA FORME : avec Francette, professeur de gymnastique volontaire

MARCHER : avec la randonnée nocturne et celle du 1^o Mai.

APPRENDRE : avec le stage de taille des arbres.

SE CULTIVER : avec les soirées théâtres et musique de la journée du patrimoine.

DISTRAlRE LES ENFANTS : avec le théâtre de la St NICOLAS et l'après midi de la chasse aux œufs.

DEBARRASSER SON GRENIER : avec la journée brocante.

DINER : entre adhérents autour d'un barbecue pour clôturer la saison

SE DIVERTIR : Avec les deux lotos de printemps et d'hiver, la soirée casino et les soirées cartes.

DECOUVRIR : le terroir dans le cadre de la journée du patrimoine.

SE REUNIR : avec la fête des voisins.



DANSER : avec les soirées du Beaujolais, du nouvel an de la St VALENTIN, du muguet et de clôture de la section danse.

Un coup de chapeau aux Responsables de section qui avec leur bonne humeur, leur travail et leur savoir-faire, fidélisent au fil des années nos adhérents.

Ainsi que tous les autres bénévoles qui œuvrent à la réussite de nos animations.

Grace à leur dévouement (décoration de la salle, installation, désinstallation, vaisselle etc....), rendre la vie associative plus attractive.

Francis Duhamel



Activités régulières des sections du L.A.S.



LAIMONT
ASSOCIATION SPORTIVE
ET CULTURELLE

Gymnastique volontaire : tous les lundis de 20h30 à 21h30
Janick BOURCELLIER

Tennis de table : tous les mardis de 20h30 à 22h
Patrick PIQUARD

Initiation aux danses de salon : tous les mercredis de 19h à 21h30
Nadine BARBIER

Jeu de "Scrabble": tous les jeudis de 20h15 à 23h
Denise PROT

Jeux de cartes : un samedi sur deux de 20h à 23h
Yves PHILIPPOT

L.A.S. section « Danses de salon »

J'entretiens ma forme - Je fais du "sport"

Valse - Paso - Tango - Rock les danses de salon ou danses de société allient l'exigence d'endurance au plaisir de retrouver des amis.

Les bénéfiques ?

Danser entraîne à maîtriser son souffle. Cet exercice est bon pour le cœur, la circulation sanguine et les jambes.

pour qui ?

Tout le monde peut se lancer et il n'est pas indispensable d'avoir un partenaire pour s'inscrire. Surtout il est possible de commencer et d'atteindre un bon niveau à n'importe quel âge.

Contre-indications ?

Seules les danses un peu "acrobatiques" comme certaines passes de rock ou les sauts en danse country sont déconseillés aux articulations fragiles.

Inutile d'investir dans un équipement, mais ne pas être bridé dans ses vêtements, et éviter les baskets.

Quant à la fréquence..... je vous propose 1h30 par semaine - **le mercredi soir - de 20h à 21h30**

Nadine Barbier



L.A.S. Tennis de table

Notre assemblée générale a eu lieu le 6 septembre 2010.

Le compte rendu d'activité 2009/2010

Nous étions 25 licenciés → 6 adultes en D3 (1^{er} niveau de compétitions départementales)

- 1 adolescent en D3
- 2 adultes du bureau
- 9 enfants en championnat jeunes
- 3 adultes en loisirs
- 4 enfants en loisirs

4 équipes ont disputé des compétitions départementales :

- 1 en D3 (7 adultes + 1 adolescent) qui s'est classée 2^{ème} lui permettant d'évoluer cette saison à l'échelon supérieur la D2.
- 2 en championnat jeunes (9 garçons) qui se sont classés 1^{ère} des benjamins (enfants de 10 et 11 ans) et 3^{ème} des poussins (de 7 à 9 ans) leur permettant de remporter 2 coupes.
- 1 en féminines (3 joueuses) qui ont été honorées d'une coupe.



Au championnat de Meuse toutes catégories à Ancerville, Pierre MARJOLLET (en benjamins) et Thomas THIEBAULT (en poussins) ont été sacrés champions.

La saison s'est terminée par nos tournois internes en juin 2010 où tout le monde s'est battu « amicalement ».

Les tarifs des cotisations

Ils restent inchangés (cotisation L.A.S. de 6€ incluse) :

- 40 € pour une licence en loisirs quelque soit l'âge du joueur.
- 50 € pour une licence en compétition pour les enfants.
- 55 € pour une licence en compétition pour les adultes.

Autres informations

La mairie de Laimont nous a gentiment offert de très jolis t-shirts noirs pour tous les pongistes. Nous leur remettons avec leur licence.

Nous avons participé au forum de Revigny le 26 septembre 2010 afin d'y présenter notre club. De nombreuses personnes sont venues taquiner la petite balle orange sans pour autant s'inscrire à notre club...

Il reste encore des places pour les adultes hommes quelque soit le niveau de jeu ! N'hésitez pas à nous contacter.



→ Pour les enfants, nous sommes contraints de les gérer différemment par rapport à la saison dernière. En effet Céline MARTINEZ étant en congé maternité, elle suspend tous ses cours pour cette saison. Denise PROT, France STOCK et Christelle FRANZ se sont portées volontaires pour éduquer nos jeunes pongistes mais elles sont conscientes que leurs cours seront d'un niveau inférieur à ceux de Céline. Aussi ont-elles fait appel à Daniel REEB pour les diriger. Il connaît bien le club pongiste limounis pour y avoir tenu la présidence durant plusieurs saisons et participé à de nombreuses compétitions régionales. Donc les enfants s'entraînent en périodes scolaires seulement : les mardis de 17h45 à 18h30 pour les débutants et de 17h45 à 19h pour les plus expérimentés depuis le 28 septembre 2010.

La secrétaire,
Christelle FRANZ

L'association de chasse : A.C.C.A



Un groupe de trois jeunes chasseurs ont opté pour le tir à l'arc en battue au sanglier. Après une formation spécifique, ils ont obtenu leur diplôme.

L'association communale de chasse agréée de Laimont, appelée communément (ACCA) est composée de 19 membres. Un conseil d'administration de neuf membres élus pour deux ans gère administrativement et financièrement cette association affiliée à la fédération départementale des chasseurs de la Meuse et contrôlée par la préfecture.

16 chasseurs originaires ou habitants de Laimont, et trois chasseurs étrangers à la commune composent l'association.

Un garde agréé et assermenté est chargé d'assurer et surveiller les règles prévues par le code de l'environnement et de la chasse.

Il y a trois types de chasse:

- Chasse au gibier d'eau sur les rives de l'Ornain
- Chasse en plaine pour le petit gibier (3 jours par an)
- Chasse en battue le samedi.

Un responsable de battue élu encadre la sécurité pour la chasse au bois.

Le Président, Jacky Hannequin

Le club de la Bonne Humeur

Toujours en activité depuis 1983, notre club reste dynamique avec un nombre plus restreint de membres dû aux aléas de la vie.

C'est malgré tout une joie de se retrouver chaque semaine. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour présenter mes vœux 2011 aux adhérents du club et à leur famille. Sans oublier nos chers malades à qui nous souhaitons un parfait rétablissement et espérons les retrouver parmi nous. Nous aimerions vivement que les amis viennent nous rejoindre et nous invitons toutes les personnes (hommes ou femmes, retraités ou non) qui s'ennuient, aiment jouer ou simplement se distraire, à venir passer l'après-midi du vendredi avec nous. Vous ne serez pas déçus.

Un chaleureux accueil vous sera réservé !



La Présidente : Micheline Renault-Gillet

Fêtes et animations au cours de l'année 2010

Jeux de Casino :

« faites vos jeux, rien ne va plus ! »



Théâtre : les Compagnons de la Foliole

« Un ami...
imprévu »

d'après un roman
d'Agatha Christie

Une comédie
à suspense



Un public attentif
jusqu'à la décou-
verte du coupable

Journée du patrimoine :

la chorale « Octavia » en concert



Brocante

De nouvelles installations pour la buvette du LAS



Barbecue pour tous les adhérents du LAS

Ambiance conviviale jusqu'à la tombée de la nuit : l'invitation du président Francis Duhamel est à renouveler !

Fête de la pomme

Les nombreux cueilleurs de pommes ont choisi leurs variétés préférées ; les cordons bleus ont ensuite confectionné de délicieux desserts dégustés par tous et arrosés de verres de jus de pommes fraîchement pressées.



Bonne retraite, Monsieur l'abbé Hany



A quel âge un prêtre prend-t-il sa retraite? à 75 ans! C'est en la devançant de 6 mois que l'Abbé Maurice HANY a quitté la paroisse Valmonts d'Ornain dont fait partie Laimont. 19 années au milieu de nous pour construire une grande paroisse au lieu d'une dans chaque village, 19 années pour mettre en route des personnes responsables, 19 années à célébrer des baptêmes, des mariages, des obsèques, des fêtes familiales de toutes sortes. 19 années au bout desquelles les problèmes de santé se sont aggravés (dont la vue).

Les paroissiens lui ont dit merci au moment de son départ. Nous lui renouvelons notre merci au nom de tous ceux qui l'ont rencontré et bénéficié de sa présence. Que le temps de retraite à Bar le Duc lui permette de prendre soin de lui...

La paroisse continue, sans prêtre résident à Revigny, mais avec une équipe de laïcs accompagné d'un prêtre modérateur, l'Abbé Jean Pierre GUERY, curé de la paroisse St Maxe du Barrois (de Tannois à Robert-Espagne et comprenant Bar le Duc).

Si vous avez besoin de renseignements, une permanence est assurée à la Maison Paroissiale (à côté de l'ancien presbytère) le mercredi et le samedi de 10 à 12 H.
Tél 03 29 75 12 84.

Vous pouvez aussi contacter Hélène Parisse au 03 2970 55 27 y compris pour fixer une date d'obsèques. Vous trouverez un panneau d'affichage près de la porte de l'église, et le bulletin "les Ondes" est à votre disposition chez notre boulanger.

Hélène Parisse

La Photothèque de Laimont



PHOTOTHEQUE DE LAIMONT

55800 LAIMONT

Rue de l'ancienne tuilerie

En prenant la direction de Louppy-le-Château, nous empruntons la rue de l'Ancienne Tuilerie, ce nom provient du fait qu'à cet endroit existait une fabrique de tuiles et de briques. Tuilerie tenue par les familles Pérard, Larchier puis Aubertin. Elle fut détruite en 1914 et, seule, la maison d'habitation sera reconstruite "comme elle était avant, demandait Monsieur Aubertin".



Sans héritier direct avec, de plus, la construction d'une grande briqueterie à Revigny, monsieur Aubertin jugea sans doute qu'il n'était plus pensable de poursuivre ses activités. C'est dommage, car la matière première (l'argile) était là, tout près, au ras du sol, et de bonne qualité (et nous savons aujourd'hui qu'il y a une bonne épaisseur, suite aux sondages exécutés par la société Dectra).

Historique de la tuilerie de Laimont

Dénommée comme cela de tous temps, mais qui devait également fabriquer des briques pleines et des pavés.

Un document écrit en 1848, nous dit qu'à Laimont, une tuilerie y est établie depuis 1836, à quelques mètres du village, sur la route de Bar à Reims. La tuile est d'assez bonne qualité : c'est tout et c'est peu.

Il est possible que cette tuilerie fonctionnait avant 1836, mais ce qui est certain, c'est qu'elle n'existait pas en 1772 ; témoin ce compte-rendu du procureur-syndic, dans lequel on peut relever ce passage : *j'ai fait deux voyages à Villers aux Vents où j'ai acheté de la tuile pour la fontaine de Laimont.*

En effet, à Villers, se tenait une tuilerie assez importante pour l'époque, à deux fours, employant une dizaine d'ouvriers. C'était une des plus productives de la région.

Pour mieux connaître notre usine, il n'y a guère que l'état civil qui nous a permis de retrouver cette lignée de tuiliers. Nous pensons que celui qui a posé la première pierre est Pérard Louis Eléonor, né et domicilié à Laimont en 1788 et décédé à Laimont le 20 juillet 1863. Il est bien qualifié de « fabricant de tuiles ». Son épouse Fery Marie-Françoise est d'une vieille famille du village.

Cette tuilerie va changer de nom vers 1850, Louis Pérard ayant passé la main à son gendre : Larchier Auguste Florentin né à Vaubécourt en 1823, fils de Larchier Joseph Nicolas et Menetrez Rosalie de Vaubécourt. Son épouse Pérard Marie Emélie était la fille du premier fondateur propriétaire. Auguste Florentin est bien noté comme étant « tuilier » venu de Vaubécourt, autre pays de la tuile.

A la mort prématurée de son mari, le 11 février 1866, Marie-Emélie Pérard veuve Larchier dirige l'entreprise jusqu'en 1881. La maison prend alors le nom de : Tuilerie veuve Larchier Laimont.

Puis c'est Aubertin Auguste qui en prend la direction. Né le 20 janvier 1849, il est le fils de Nicolas Eustache et de Marie Céline Barnabé (très anciennes familles de Laimont). Il a pris pour épouse Marie-Rose Larchier, descendante des tuiliers, qui apportait dans sa corbeille de mariée, une importante maison d'habitation, des ateliers de fabrication de produits en terre cuite, et des terres. Une contrée du finage en porte même le nom : « le carré Aubertin ».

De 1881 à 1914, cette activité changera encore deux fois de nom :

- tuilerie Aubertin-Larchier
- Tuilerie Aubertin Auguste.

Sans doute qu'à la mort de son épouse (1909), il devenait le seul maître à bord. Pour mémoire, rappelons-nous que Auguste Aubertin fut maire de Laimont de 1894 à 1908.

En 1914, c'est la guerre, la tuilerie Aubertin, comme une bonne partie du village sera détruite lors des combats de septembre. C'était un mauvais coup du sort, si elle avait été épargnée, elle aurait tourné à plein pour la reconstruction.

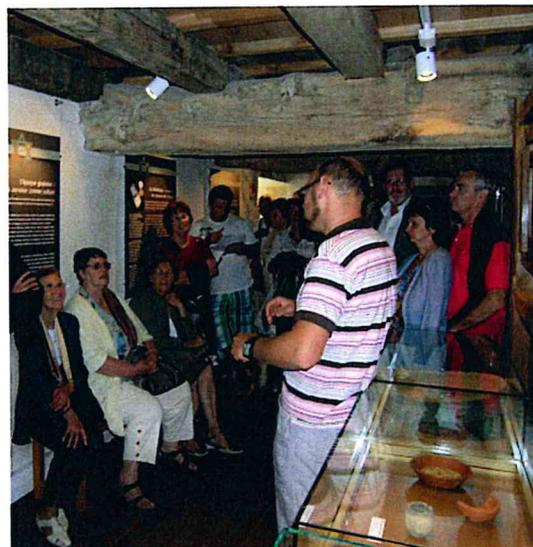
Hélas, ce n'est qu'entre 1922 et 1925 que les ruines seront relevées. La maison Aubertin était refaite à neuf, mais pas l'usine. Certainement que son propriétaire avait jugé qu'il ne pouvait plus lutter contre la concurrence.

D'après des écrits rédigés par Albert Renauld-Gillet

Voyage de la Photothèque de Laimont

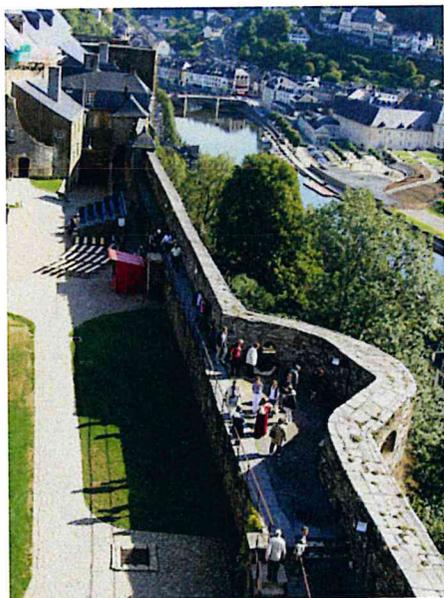


Visite du château de Bouillon, plongée dans le 11ème siècle.
Spectacle de fauconnerie



Le musée de la bière à Stenay.

Découverte de tous les secrets de fabrication de la bière à travers les siècles, tour d'horizon complet de l'histoire de la bière et...dégustation (avec modération)



Bières « La Meuse »
et
«La Croix de Lorraine»
à Bar le Duc

Association du Festival des Granges



festival ^{des}
granges

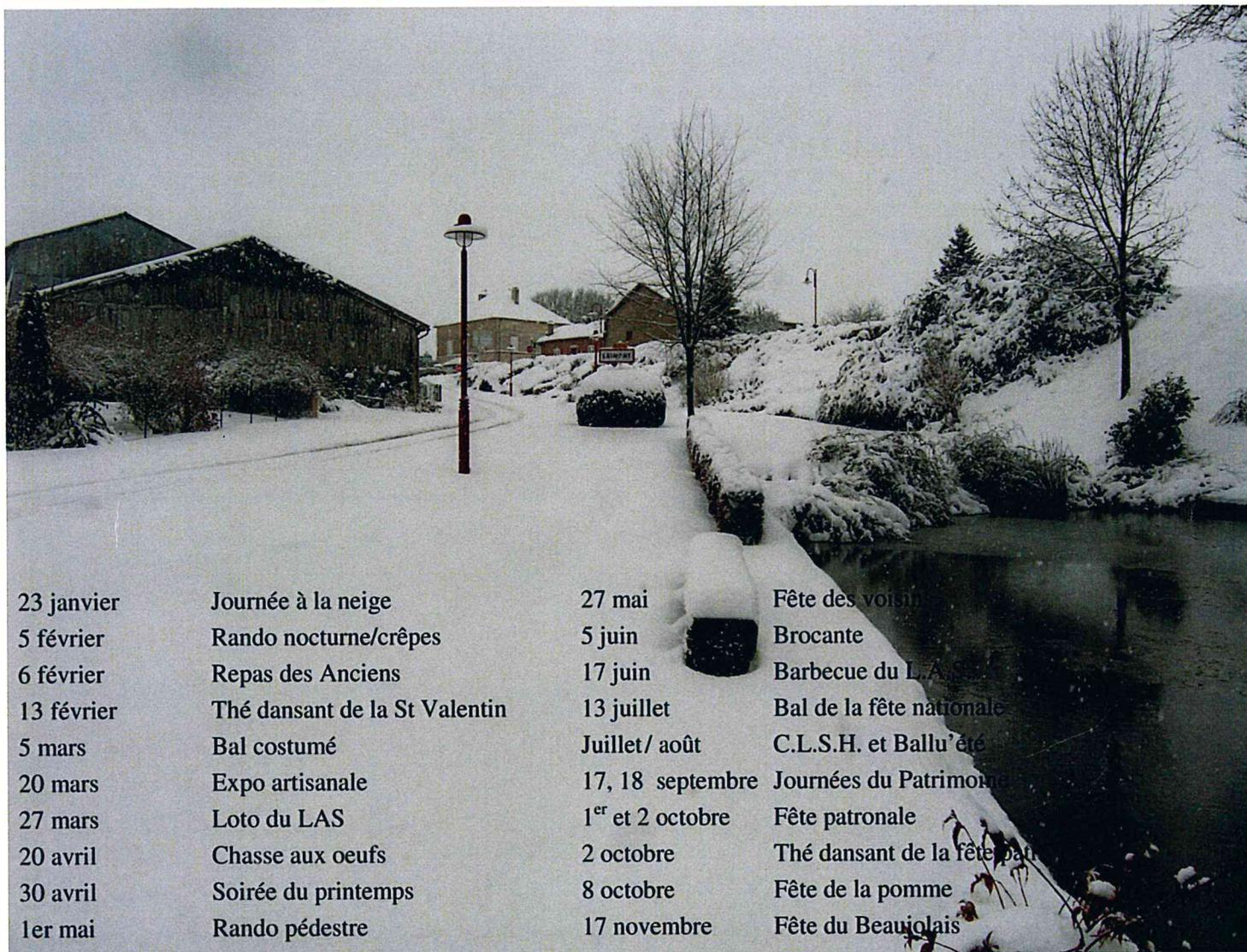
Merci à tous !
Rendez-vous en 2011
du 25 au 27 août

LE PLUS FOLK DES FESTIVALS
www.festivaldesgranges.com
www.myspace.com/festivaldesgranges



Au calendrier communal et associatif de 2011

Dimanche 19 décembre 2010 : il est tombé près de 30 centimètres de neige !



23 janvier	Journée à la neige	27 mai	Fête des voisins
5 février	Rando nocturne/crêpes	5 juin	Brocante
6 février	Repas des Anciens	17 juin	Barbecue du L.A.S.
13 février	Thé dansant de la St Valentin	13 juillet	Bal de la fête nationale
5 mars	Bal costumé	Juillet/ août	C.L.S.H. et Ballu'été
20 mars	Expo artisanale	17, 18 septembre	Journées du Patrimoine
27 mars	Loto du LAS	1 ^{er} et 2 octobre	Fête patronale
20 avril	Chasse aux oeufs	2 octobre	Thé dansant de la fête patronale
30 avril	Soirée du printemps	8 octobre	Fête de la pomme
1 ^{er} mai	Rando pédestre	17 novembre	Fête du Beaujolais

Comme chaque année, les photos de ce petit journal ont été réalisées principalement par la Photothèque